

Les 7 principes du voyageur



Préparez-vous et prévoyez

- Prendre connaissance de la carte de l'Aire Protégée du Makay ;
- déterminer son parcours et l'activité. Toutes activités motorisées sont interdites (moto, quad, etc.) ;
- prendre connaissances de pratiques culturelles (interdictions, coutumes, tabous, etc.) ;
- limiter le groupe à 15 personnes ;
- planifier ses repas afin de limiter les déchets pendant l'excursion ;
- maîtriser les principes sans trace exigés par le gestionnaire de l'Aire Protégée du Makay.

Utilisez les surfaces durables

- Favoriser l'utilisation de sentiers ou lits de rivières pour vos déplacements ;
- établir les campements sur des surfaces durables (roches, sables ou gravier)
- établir les campements sur des zones déjà visitées si possible ;
- il est interdit de séjourner plus de deux jours au même endroit ;
- respectez les zones à accès réglementé. L'accès est interdit dans les zones dites « Noyau Dur ».



Gérez les déchets

- Remportez ce que vous apportez ;
- inspectez les lieux de halte et de camping avant de quitter la zone ;
- ne laissez aucun déchet, reste de nourriture, détritus ;
- pour les déchets humains solide, faire un trou de 30cm de profondeur à 70 m de toute source d'eau et à distance des sentiers et zones de campement ;
- il est interdit de brûler le papier hygiénique pour les risques de feu de brousse. Emportez le et enfouissez le dans le trou sanitaire ;
- tampons et serviettes hygiéniques doivent être ramenés. Alternative (coupe menstruelle ou Diva Cup) ;
- évitez les lingettes ;
- se laver avec des savons biodégradables à 70m de toute source d'eau ;
- la baignade est autorisée mais sans utiliser quelque produit que ce soit.



Laissez intact ce que vous trouvez

- Laissez aux autres usagers le plaisir de découvrir ;
- les bons sites de camping se trouvent, ils ne se fabriquent pas ;
- ne pas endommager les arbres et les plantes (gravure, dessins, coupe, etc.) ;
- il est interdit de cueillir des plantes, des fleurs vivantes ou non ;
- il est interdit de collecter tout minéraux ou fossile ;
- il est interdit d'introduire ou de déplacer des espèces végétales ou animales ;
- il est interdit de toucher ou prélever les artefacts historiques et de photographier les peintures au flash.



Minimiser l'impact des feux

- Utilisez les emplacements existants ;
- ne pas utiliser de scie ou hache ;
- utilisez des branches mortes qui jonchent le sol d'un diamètre ; moindre que celui de votre poignet ;
- ne pas laisser de bois carboniser ;
- veillez à l'extinction complète du feu avant départ ;
- ne pas brûler d'ordures.



Respectez la vie sauvage

- Ne pas nourrir pas les animaux ;
- ne pas chasser ;
- garder ses distances ;
- éviter toutes formes de nuisances sonores.



Respectez les habitants locaux

- Respecter les coutumes locales ;
- respectez les enfants ;
- ne pas encourager la mendicité. Ne jamais donner de cigarettes ;
- respecter les tarifs en vigueur pour les porteurs et pisteurs ;
- respecter la limite de poids pour les porteurs (18kg homme et 15kg femme) ;
- les animaux domestiques sont interdits ;
- éviter les nuisances sonores.

